



Métaphores lexicalisées en français régional antillais

André Thibault

► **To cite this version:**

André Thibault. Métaphores lexicalisées en français régional antillais. *Metáforas de la luz – Métaphores de la lumière - XXIV Coloquio AFUE*, 2017. hal-02531933

HAL Id: hal-02531933

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02531933>

Submitted on 12 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Métaphores lexicalisées en français régional antillais

André Thibault, Université de Paris-Sorbonne

1. Introduction

Le français régional antillais¹, qui connaît une brillante illustration littéraire – en particulier dans les œuvres appartenant au courant de la Créolité – se caractérise entre autres par un ensemble de particularités lexicales appartenant à différentes catégories du point de vue de leur origine : héritages caraïbes, héritages africains, archaïsmes et régionalismes du français colonial, mais aussi de nombreuses innovations qui peuvent être formelles ou sémantiques. Parmi ces dernières, on compte des restrictions et des extensions, mais aussi des métonymies et des métaphores. Cette contribution se centrera sur ces dernières, que l'on catégorisera et illustrera par de nombreux exemples littéraires. Précisons qu'il s'agit de métaphores lexicalisées, et non de métaphores vives. Le degré de lexicalisation est démontré d'une part par la fréquence relativement élevée de ces unités lexicales dans le discours, d'autre part par leur prise en charge par la lexicographie spécialisée.

En ce qui concerne l'étude du vocabulaire antillais (qu'il s'agisse du français régional ou du créole), l'étude des métaphores est encore balbutiante. Il n'y a guère que Marie-Christine Hazaël-Massieux (contribution à paraître)² qui se soit penchée sur la question. Tout reste donc à faire, et cette contribution n'a pour seule prétention que d'apporter sa petite pierre à l'édifice. Notre dépouillement s'est fait manuellement à partir de notre fichier d'attestations littéraires (près de 50.000 citations illustrant plusieurs centaines de types lexicaux), avec un complétage dans de nombreuses sources lexicographiques.

La métaphore est la figure qui a donné lieu au plus grand nombre de réflexions, de travaux, de colloques et de publications ; nous n'allons pas entamer ici un passage en revue de l'énorme bibliographie sur le sujet, mais il est nécessaire de proposer à tout le moins une définition de travail. Nous entendons par *métaphore*, dans le cadre de cet article, un transfert dénomiatif basé sur une comparaison implicite entre deux référents perçus comme ayant un trait en commun. Comme il s'agit de se concentrer sur la métaphore *lexicalisée*, nous définirons cette dernière comme une métaphore ne résultant pas d'un acte créatif de la part du locuteur, qui l'a simplement acquise comme le reste de ses ressources lexicales en étant exposé à sa langue maternelle depuis l'enfance. Elle s'oppose à la métaphore *vive*, création d'écrivains ou parfois de terminologues, qui n'est pas (encore) partagée par la communauté linguistique. Parmi les métaphores lexicalisées, certaines sont dites *mortes* (comme c'est le cas de *chabin*, v. ci-dessous), c'est-à-dire que leur motivation sémantique première n'est plus sentie comme telle par le sujet parlant, alors que d'autres sont motivées en synchronie (c'est le cas, comme on va le voir, de la plupart d'entre elles dans notre nomenclature).

¹ C'est-à-dire, essentiellement, d'Haïti, de Martinique et de Guadeloupe. Bien que partageant des origines, une culture, une géographie et une histoire partiellement communes, les peuples habitant ces territoires ont connu des parcours divergents (indépendance haïtienne d'une part, statut de départements français d'autre part) et leurs variétés de français ne connaissent pas le même statut social, ni les mêmes particularismes. Elles présentent toutefois assez de traits communs pour qu'il soit scientifiquement rentable de les regrouper.

² Hazaël-Massieux, Marie-Christine, « Sens figurés et métaphores : pour le développement du lexique créole », dans A. Thibault (éd.), *Du français au créole*, Paris, Classiques Garnier, à paraître en 2015.

2. Classement des matériaux

Devant l'abondance des matériaux réunis, le problème de leur classement s'est posé. Parmi toutes les possibilités qui se présentaient, nous avons opté pour un classement axé autour des changements de cadre que la métaphore instaure entre les grandes catégories cognitives que sont : les référents animaux, végétaux, humains ou totalement inanimés. On constate en effet que la plupart des métaphores relevées ont pour effet de comparer un référent quelconque à un animal (2.1., procédé zoomorphique), à une plante (2.2., procédé phytomorphique), à un être humain (2.3., procédé anthropomorphique) ou à une chose (2.4., procédé réifiant). Exceptionnellement, on trouve aussi des métaphores strictement conceptuelles (2.5.) par lesquelles on passe du concret à l'abstrait.

Nous allons consacrer à chaque type lexical un court article lexicographique, comportant : 1) le mot-vedette ; 2) sa catégorie grammaticale ; 3) sa définition ; 4) une brève explication, lorsque nécessaire, du processus métaphorique à l'œuvre ; 5) un (ou plusieurs) renvois bibliographiques à des ouvrages ayant déjà rendu compte de l'existence du type lexical, en français régional ou, à défaut, en créole ; 6) de nombreux exemples littéraires, classés par ordre chronologique, dûment référencés, choisis dans la mesure du possible pour faire ressortir le plus grand nombre d'éléments définitionnels, et au sein desquels le mot-vedette fait l'objet d'une mise en relief typographique (caractères gras).

2.1. Métaphores zoomorphiques

Cette section regroupe des cas où un référent (qu'il soit humain, 2.1.1., ou inanimé, 2.1.2.) est comparé à un animal.

2.1.1. référent animal > référent humain

— *chabin, chabine* n. m., f. “personne de traits plus ou moins négroïdes mais dont la peau (souvent rousselée), les cheveux (assez frisés, voire crépus) et les yeux sont relativement clairs”. Ce mot est bien attesté dans les dictionnaires français du XIX^e siècle pour désigner le “produit prétendu de l'accouplement d'un bouc et d'une brebis” ainsi que différentes espèces de moutons (v. FEW 22, I, 284a). La métaphore consiste donc à désigner des individus qui partagent des traits phénotypiques *mixtes*, à moins qu'il ne s'agisse simplement d'une allusion (tout aussi métaphorique) à la texture et à la couleur des cheveux du chabin, clairs mais souvent crépus comme la laine d'un mouton. – FEW 2, 309b, *caprinus* ; FEW 22, I, 284a ; FEW 23, 64b ; Telchid 1997 s.v. *chabin(e)* ; Pompilus 1961, 146 s.v. *chabine* ; « (fr. rg.) métis de Noir et de Blanc à la peau, aux yeux et aux cheveux généralement clairs, ces derniers étant frisés ou crépus (*chabin* en F.R.A.) » Confiant 2007 s.v. *chaben* 1.

Clair de peau comme sa mère, les cheveux plutôt **chabin**, Spéro était couvert de taches sombres tout le long du dos [...]. (Maryse Condé, *Les derniers rois mages*, 1992, p. 61)

D'un côté, mon papa Esternome, mais de l'autre un **chabin** à cheveux rouges, méchant comme un mangeur de guêpes, qui souvent, et véritablement, perdait la tête dans des rages sans manman. (Patrick Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 117)

L'une d'elles, haute **chabine** aux yeux gris, soulevait les rires des spectateurs, en se déhanchant brusquement et en mouvementant son bas-ventre à grands coups de reins. (Ernest Pépin, *Tambour-Babel*, Gallimard, 1996, p. 104)

Il ne parvenait pas à comprendre pourquoi cette **chabine**, à la figure tiquetée de rousseurs, continuait à le morguer depuis tant et tellement d'années, bourrique qu'elle était, foutre ! (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 25)

Nous nous sommes mariés un mois après, malgré les mauvaises paroles de certaines ravèt l'égliz qui disaient ne pas comprendre comment un Africain noir comme hier soir avait osé demander en mariage une **chabine** dorée... (Ina Césaire, *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, 2011, p. 257)

L'étymon de fr. *mulâtre*, l'ibéroroman *mulato*, repose sur la même métaphore : ce mot désigne en espagnol et en portugais le mulet, c'est-à-dire le produit hybride de l'accouplement de deux espèces différentes (v. TLF s.v. *mulâtre*, rubrique « Étymologie et histoire »).

— *ravet (d'église)* n. m., f. “dévot, personne excessivement religieuse” ; *ravette-l'église* (forme créolisante). Formé par analogie sur *rat d'église*, mais ici le dévot est comparé à un cafard (c'est le sens premier de l'antillanisme *ravet*) plutôt qu'à un rat. – Thibault 2010, 77.

Il prit pied sur le piège et se mit à mâchonner comme un **ravet d'église** au moment de l'hostie. (Patrick Chamoiseau, *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, 1996 [1990], p. 61)

Ermantia était du genre **ravet d'église**. Sa mère était pareille, sa grand-mère aussi. Elle était reine de la prière. (Louison Cazal, *Une journée Miklon*, 2004, p. 113)

Bien des humains ne vivent que dans l'attente du faux pas de leur prochain et une **ravette-l'église** à l'œil aussi acéré que sa langue se chargea volontiers de renseigner Madame Mouton sur les innocentes amourettes de sa fille rebaptisées pour l'occasion du nom honni de liaison scandaleuse. (Ina Césaire, *Zonzon tête carrée*, 1994, p. 50).

Nous nous sommes mariés un mois après, malgré les mauvaises paroles de certaines **ravèt l'égliz** qui disaient ne pas comprendre comment un Africain noir comme hier soir avait osé demander en mariage une chabine dorée... (Ina Césaire, *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, 2011, p. 257)

2.1.2. référent animal > référent inanimé

— *décollage* n. m. “premier verre de rhum (ou, plus rarement, d'un autre alcool) pris le matin”. On pourrait croire, a priori, que cette expression évoque métaphoriquement le décollage de l'avion qui prend son envol (et donc du buveur qui se prépare à affronter sa journée), mais il n'en est rien. Ce substantif se rattache au créole *dékolé-mabouya* n. (v. Confiant 2007, 912 s.v. *mabouya* 2), qui signifie littéralement « décoller le mabouya (= fr. rég. ant. *margouillat* “petit lézard vert”) ». Il s'agit d'une métaphore dans laquelle les sécrétions matinales dans le gosier du buveur sont comparées à un petit lézard bien accroché qu'il faut, grâce à l'alcool, « décoller ». – Confiant 2007, 912.

On avait fini de prendre le « **décollage** », et comme on rentrait tout juste de la mer, on était encore là, devant les « Sept Péchés », avec son pantalon puant la marée, éculé, et raidi par le sel. (Joseph Zobel, *Diab'-la*, 1947, p. 31)

Sous le tamarin, il y a une table portant le nécessaire pour les libations du matin, le **décollage** : deux pots de madoux, une bouteille d'absinthe, une bouteille de rhum. On peut se servir en passant, en courant, véritable numéro de voltige – si on est pressé, si c'est l'heure de prendre la mer et que l'autre est déjà prêt à pousser la pirogue. (Joseph Zobel, *Les Mains pleines d'oiseaux*, 1978, p. 47)

[...] si Homère avait été un type plus vigilant, il se serait rendu compte que Richard ne l'invitait plus du tout à boire un **décollage**, tôt le matin, à la boutique de Mme Cinna. (Raphaël Confiant, *Mamzelle Libellule*, 1994 [1987], p. 143)

Ils sont entrés dans un bar pour boire, ils étaient des réguliers. L'enfant buvait un soda, le vieux son **décollage** matinal. Une absinthe, ça l'aidait à partir du bon pied, à lui donner du ballant. (Louison Cazal, *Une journée Miklon*, 2004, p. 42)

Le **décollage** pour ouvrir les yeux du matin. (Ernest Pépin, *L'Envers du décor*, 2006, p. 100)

2.2. Métaphores phytomorphiques

Cette section regroupe des cas où un référent (qu'il s'agisse d'un humain, 2.2.1. ; d'une partie du corps humain, 2.2.2. ; d'un inanimé, 2.2.3. ; d'un référent abstrait, 2.2.4.) est comparé à un végétal.

2.2.1. référent végétal > référent humain

— *câpre, câpresse* n. m., f. “personne dont la couleur de peau, olivâtre et plutôt foncée, rappelle celle des câpres [boutons à fleurs du câprier, confit dans le vinaigre, qui sert de condiment]”. – Thibault 2008, 250 s.v. *câpresse*.

MM. Clavier, conseiller, et Quiqueron, conseiller privé, étaient à bord. Ce sont de gros **capres** bien nourris. Leur tenue a été plus convenable que celle des blancs, qui ont cherché l’occasion de causer avec eux. [En note : Un *capre* vient d’un mulâtre et d’une noire – ou inversement. Mais ici, il faut plutôt comprendre simplement sang-mêlé relativement foncés [...]. (Pierre Dessalles, *La vie d’un colon à la Martinique au XIX^e siècle, Journal 1848-1856*, présenté par Henri de Frémont et Léo Élisabeth, 1986 [1848], pp. 37-38)]

Comme xénisme, dans un texte rédigé en anglais : [...] to the more experienced eyes of a creole, accustomed to live in the country districts, every individual of mixed race appears to have a particular color of his own. Take, for instance, the so-called **capre** type, which furnishes the finest physical examples of all, –you, a stranger, are at once impressed by the general red tint of the variety ; but you do not notice the differences of that tint in different persons, which are more difficult to observe than shade-differences of yellow or brown. Now, to me, every **capre** or **capresse** has an individual color ; and I do not believe that in all Martinique there are two half-breeds –not having had the same father and mother– in whom the tint is precisely the same. (Lafcadio Hearn, *Two Years in the French West Indies*, 1890, p. 121).

Puisqu’elle était une jeune, grasse et belle **câpresse**, à peau d’ambre, M. Justin en avait fait sa maîtresse et reconnu l’enfant. (Joseph Zobel, *Rue Cases-Nègres*, 1950, p. 155)

Une belle **câpresse** comme toi, pourquoi tu t’entiches d’un bougre aux yeux fendus qui ne possède même pas deux sous vaillants en poche ? (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 346)

2.2.2. référent végétal > partie du corps humain

— *cheveux (en) grains de poivre ; cheveux grainés / grenés*, (var. créolisante) *chivé-grenen* loc. subst. m. pl. “cheveux noirs très crépus dont l’aspect évoque la forme de grains de poivre”. Cf. encore *tête grainée / grinnée* loc. subst. f. “tête dont les cheveux noirs très crépus évoquent la forme de grains de poivre”. – Telchid 1997, 93 s.v. *grains de poivre* ; Ludwig et al. 2002, 94 s.v. *chivé (grenné)* ; Confiant 2007, 553 s.v. *grennen* 3 et 289 s.v. *chivé (grennen)*. – La lexie existe aussi à la Réunion, dans l’Océan Indien (v. Beniamino 1996, 101 s.v. *cheveux grains de poivre*).

Des femmes aux cheveux-soie [des Hindoues] s’acoquinèrent avec des hommes aux **cheveux-grains-de-poivre**. Des marmailles mélangées virent le jour [...]. (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 181)

Mes élèves, **cheveux en grains de poivre rouge**, noirs comme la misère de leurs parents, nouaient leurs souliers par les lacets et les suspendaient, précautionneux, à leurs épaules. (Maryse Condé, *Traversée de la mangrove*, 1989, p. 140)

◇ *cheveux grainés* :

Si donc tu n’aimes pas les garçons, c’est que je ne te plais pas, alors ? Je suis trop boudinée pour toi, peut-être ? Ma peau est trop foncée ? J’ai les **cheveux** trop **grainés**, c’est ça ? Monsieur rêve d’une mulâtresse ! fit à nouveau Rita, de plus en plus irritée. (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 254)

Mais ce n’est pas tout dire, que cet habit de sueur et ce **cheveu grainé** : il y avait que nostr’homme vivait seul comme mangouste dans une case en bois-bombe tressé selon une science obscure. (Patrick Chamoiseau, ‘Le dernier coup de dent d’un voleur de banane’, dans R. Ludwig éd., *Écrire la ‘parole de nuit’*. *La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994], p. 30)

Entré [à l’école] à neuf ans, il sortait à dix ans à coups de trique, accusé d’avoir un jour crayonné une tête de nègre avec un nez large comme deux paumes de mains et des **cheveux grainés**. (Louison Cazal, *Une journée Miklon*, 2004, p. 70)

Ces garçons, ces filles auraient pu illustrer le slogan de ‘United Colors of Benetton’, car aucun d’entre eux n’était de même couleur, l’un pâle, l’autre noir bon teint, celui-là chabin ou mulâtre. Pourtant, s’ils se distinguaient par leurs **cheveux**, bouclés, frisés, carrément **grenés**, et leurs peaux, ils se ressemblaient par l’exubérante gaieté, l’effervescence, la manière désinvolte dont ils habitaient leurs vêtements. (Maryse Condé, *La Belle créole*, 2001, p. 257)

[en créole] L’heure d’appeler sa meute de négriyon-a-**chivé-grenen**, de les compter un à un avant de passer à la douche du soir, approche. (Audrey Pulvar, *L’enfant-bois*, 2004, p. 93)

◇ *tête grinnée* :

Pourtant nous n’avons rien de commun avec ces Nègres à **tête grinnée**, ces cultivateurs qui ont toujours manié le coutelas ou conduit le cabrouet à bœufs pour notre compte. (Maryse Condé, *Traversée de la mangrove*, 1989, p. 127)

— *choux* n. m. “petits chignons tressés évoquant la forme d’un petit chou”. Dans des locutions : *cheveux en choux* loc. subst. m. pl. “coiffure consistant à réunir les cheveux en petits chignons tressés évoquant la forme d’un petit chou” ; *peignée à choux* loc. adj. “coiffée de telle façon que les cheveux sont réunis en petits chignons tressés évoquant la forme d’un petit chou”. – Ludwig *et al.* 2002, 95 s.v. *chou*, sens 2 (« cheveux divisés en petits carrés, entortillés puis maintenus en rond par une épingle »).

Maïotte avait enroulé ses cheveux en petites pelotes. Elle appelait cela des **choux**. Cocotte les palpa et laissa glisser ses mains sur la rondeur des joues. Maïotte sourit à la caresse de la vieille. (Joseph Zobel, *Les jours immobiles*, 1946, p. 16)

Le plus long était de peigner ses cheveux et de les enrouler en « petits **choux** » maintenus par des épingles. (Joseph Zobel, *Laghia de la mort*, 1978, p. 42)

Milo entra dans la chambre à coucher où Arielle, ses cheveux de soie graissés pour la nuit et roulés en quatre ‘**choux**’, ce qui lui donnait l’air à la fois jeunot et vieillot, lisait l’*Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. (Maryse Condé, *La Belle Créole*, 2001, p. 230)

Entre Lili, une toute jeune et menue adolescente, vêtue d’une simple robe de cotonnade, qui lui glisse quelques mots à l’oreille avant de s’asseoir par terre pour s’installer dans son giron. Man Filibo entreprend de la coiffer (‘**choux**’ ou ‘papillotes’). (Ina Césaire, *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, 2011, p. 245)

◇ *cheveux en choux* :

Effrayée, je me retourne aussitôt pour découvrir une vieille créature, sa houe menaçante à la main, ses **cheveux en choux** de trois jours sur la tête, une bouche manquant de dents, une robe en haillons... (Gisèle Pineau, ‘Tourments d’amour’, dans Ralph Ludwig éd., *Écrire la ‘parole de nuit’*. *La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994], p. 80)

◇ *peignée à choux* :

Une grosse femme se tenait sur le palier, éclairée par la lampe à pétrole qu’elle élevait au-dessus de sa tête. **Peignée à choux**, le visage agréable, les yeux un peu braques, les seins ballottant dans sa chemise de nuit de coton blanc à empiècement crocheté. (Maryse Condé, *La Belle Créole*, 2001, p. 161)

— *coco d’yeux*, *coco des yeux*, [variante créolisante] *coco-z’yeux* loc. subst. m. pl. “globe oculaire”. Le mot *coco* désigne normalement la noix de coco en créole antillais ; il s’agit donc d’une métaphore reposant sur une analogie formelle entre les deux référents, plus ou moins sphériques, ainsi qu’entre la couleur blanche du globe oculaire et celle de la pulpe de noix de coco. – Telchid 1997, 44 s.v. *coco-z’yeux* ; Ludwig *et al.* 2002, 176 s.v. *koko-zyé* ; Confiant 2007, 675 s.v. *koko-zié*.

Et là, ainsi, comme ça, tout bonnement, il vit du **coco de ses z'yeux** ce que tout averti aurait bien aimé voir : un Mentô. (Patrick Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 69)

Pour un brin de dentelle ou de n'importe quoi, Bonbon offrait un bout de sa viande dans une feuille de banane. Il la soupesait le bras tendu, un **coco-z'yeux** fermé sur un joyeux braillement. (Id., p. 106)

Il pénétra dans la maison avec l'air de ne pas trop en croire les **cocos de ses yeux**. (Patrick Chamoiseau, *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, 1996 [1993], p. 43.)

Elle se redressa d'un bond, ce qui fit sursauter le Chinois, et s'approcha de lui, toujours en le regardant dans le **coco des yeux**. (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 118)

— *écale des yeux* loc. subst. f. “paupière”. Calque du créole *kalazyé* (v. Ludwig *et al.* 2002, 161). Le mot *écale* signifie en français général “enveloppe extérieure de la coque de certains fruits (noix, noisette, amande, etc.)” (TLF).

Flamète n'avait pas besoin de réclamer quoi que ce soit. Dorélia le lui affectait au fur et à mesure qu'elle pressentait le besoin : le bol de café, le chapeau-bakoua, la grosse ceinture, tout en le lorgnant sous l'**écale des yeux**. (Louison Cazal, *Une journée Miklon*, 2004, p. 13)

— *graines* n. f. pl. “testicules”. Comparaison implicite entre le référent végétal et le référent animal, basée sur leur capacité commune à faire naître la vie. – Telchid 1997, 93. Aussi attesté à la Réunion, dans l'Océan Indien (v. Beniamino 1996, 162 s.v. *graines*).

La mort est là, dans le creux de tes **graines**. C'est la première fois que je la découvre en ce lieu.

D'habitude, elle se pose dans les yeux des gens, elle court dans leurs veines ou s'assied à l'intérieur de leur gorge, les empêchant de respirer. [...] j'aurais dû m'en douter, comprendre qu'elle s'installerait au siège même de la vie [...] (Simone Schwarz-Bart, *Ti Jean L'horizon*, 1979, p. 234)

Rénor, tu peux ouvrir autant de mes sacs de lentilles et de pois rouges que tu veux, éventrer mes caisses de morue salée, boire mon tafia sans payer, mais faut avoir deux **graines** solidement accrochées entre les jambes pour affronter Fils du Diable en Personne. (Raphaël Confiant, ‘Fils du Diable en Personne’, dans Ralph Ludwig éd., *Écrire la ‘parole de nuit’*. *La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994], p. 41)

Peut-être José Merlot aurait-il pris peur et réinstallé Benjy dans ses fonctions ? On murmurait que c'était un homme sans **graines**, toujours de l'avis du dernier qui avait parlé. (Maryse Condé, *La Belle Créole*, 2001, pp. 285-285)

Sacré vagabond de coolie, je m'en vais te dire une bonne chose, une fois pour toutes : si tu as des **graines**, interdis à ta mal-parlante de femme de se mêler des affaires de la mienne ! (Ina Césaire, *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, 2011, p. 252)

2.2.3. référent végétal > référent inanimé

— *collier(-)chou* loc. subst. m. “collier formé d'une enfilade de boules d'or creuses, dont la forme évoque celle d'un petit chou”. « Le Collier-choux : est formé d'une succession de boules d'or enfilées sur une chaînette. Chaque boule est composée de deux demi-sphères striées de même diamètre et soudées l'une à l'autre. Anciennement, ce collier accompagnait plus particulièrement la tenue jupe-chemise et pouvait faire trois à quatre fois le tour du cou. Les boules creuses et légères donnent à ce bijou la fragilité d'une coquille. »³ – Telchid 1997, 44 ; Ludwig *et al.* 2002, 95 s.v. *chou* ; Confiant 2007, 677 s.v. *kolié-chou*.

Comme xénisme, dans un texte rédigé en anglais : [...] a necklace of double, triple, quadruple, or quintuple rows of large hollow gold beads (sometimes smooth, but generally all graven) –the wonderful **collier-choux**. (Lafcadio Hearn, *Two Years in the French West Indies*, 1890, p. 37)

Cela lui ramenait de quoi s'acheter grain après grain un **collier-choux** massif et des aunes de madras dans lesquelles une aiguille du quartier lui taillait de belles gaules ou des têtes calendées. (Patrick Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 85)

³ <http://www.kamaniok.fr/merveille/merveille.htm>, consulté le 25 mars 2015.

Je t'imagines avec ta belle robe matador, tes **colliers-choux**, ton madras et moi à ton bras, entrant dans le bureau de vote, pareils à deux jeunes mariés. (Ernest Pépin, 'La revanche d'Octavie', dans Ralph Ludwig éd., *Écrire la 'parole de nuit'. La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994], p. 76)

Alors qu'elle habitait N°Zérékoré en Haute-Guinée, ses bijoux disparurent. Elle en fut d'autant plus désolée qu'il s'agissait de souvenirs de famille : collier grenn dô et **collier chou** offerts par sa mère, gourmette de première communion, camée ayant appartenu à une aïeule montée en broche. (Maryse Condé, *La Vie sans fards*, 2012, p. 256)

2.2.4. référent végétal > référent abstrait

— *Radio bois-patate* loc. subst. f. "transmission, de bouche à oreille, d'informations plus ou moins avérées ; rumeur publique". Le type lexical *bois-patate* désigne une espèce de liane sauvage, rampante, servant entre autres à nourrir les lapins (v. R. Ludwig *et al.* 2002, 87 s.v. *bwa*, sens n° 4). Les innombrables ramifications de cette plante sont comparées implicitement aux rumeurs qui se répandent rapidement et dans toutes les directions au sein de la population. – Telchid 1997, 149.

Le cadavre de l'impudent ne tarda pas à sentir mauvais et quelqu'un se dévoua pour le charroyer à l'hôpital colonial où on le plaça à la morgue. Son corps servit, dit **Radio-bois-patate**, à des expérimentations médicales. (Raphaël Confiand, 'Fils du Diable en Personne', dans Ralph Ludwig éd., *Écrire la 'parole de nuit'. La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994], p. 50)

Quand cet homme sera prêt, il m'appellera et c'est la **Radio-bois-patate** qui m'apportera la nouvelle. (Sylviane Telchid, 'Mondésir', dans Ralph Ludwig éd., *Écrire la 'parole de nuit'. La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994], p. 99)

Je n'avais qu'une seule idée en tête : enjamber le pont Gueydon au plus vite et aller me cacher au Bord-de-Canal chez le père d'Adelise (à condition que le vieux-corps ne soit pas encore au courant de ma rupture avec sa fille. **Radio bois-patate** fonctionne si bien !) (Raphaël Confiand, *Chimères d'En-Ville*, 1997, p. 46)

Les deux compères siphonnaient la bouteille de rhum en cinq sec, brocantant les dernières nouvelles, surtout celles que **Radio-bois-patate** (nettement mieux informée que Radio Martinique), station sans locaux ni antenne, dirigée et informée par la canaille, avait mises en circulation. (Raphaël Confiand, *Brin d'amour*, 2001, p. 25)

2.3. Métaphores anthropomorphiques

Cette section réunit des métaphores où différents référents sont comparés à un être humain (2.3.1.), à une partie du corps de l'homme (2.3.2.) ou à une caractéristique de celui-ci (2.3.3.).

2.3.1. référent humain > référent humain

On relève trois cas où des personnes sont désignées à l'aide d'un mot qui sert normalement à se référer à d'autres gens, toujours en raison d'un trait commun que l'on prête aux uns et aux autres.

— *major* n. m. "caïd, homme dur et violent exerçant son autorité sur la population d'un quartier défavorisé" ; *major de quartier*, *nègre-major*. Le « major » de quartier est implicitement comparé à un major dans le domaine militaire, les deux personnages ayant en commun leur position de chef et l'exercice de l'autorité indiscutée garanti par la force. – Telchid 1997, 112 s.v. *majo* (sans -r graphique final, mais avec la précision qu'il faut prononcer le *o* ouvert).

Il passait le plus clair de son temps à se durcir les muscles et à développer la puissance de ses ruades. Bientôt, au lieu d'assurer la quête des messes dominicales, il suivit le **major** du quartier dans ses défis ambulatoires aux **majors** de l'Anse-l'Étang, du Vert-Pré, de Lestrade, de Trou-Terre ou autres coins. (Patrick Chamoiseau, *Chronique des sept misères*, 1986, p. 88)

Les **Majors** furent une catégorie de guerriers permanents. Hommes à combat, dominateurs, ils régnaient sur un quartier, une rue, sur un côté du monde, et se partageaient la ville en d'innombrables fiefs. [...] Un **Major** n'attaque jamais un autre **major**, sauf pour des affaires de territoire ou bien de protection. (Patrick Chamoiseau, *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, 1996 [1990], p. 167)

[...] quelque soirée où deux **majors** de grand renom devaient se mesurer l'un à l'autre dans un laghia de la mort... (Joseph Zobel, *Gertal : et autres nouvelles*, 2002, p. 60)

Il y avait, entre tous, ce Romule et sa réputation de **nègre-major**, de fier-à-bras, ses muscles épais de docker et son gros créole éraillé, qui te mettait mal à l'aise. (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 25)
D'où sors-tu, toi, pour me donner des ordres ? Monsieur joue au **major** ? (Ina Césaire, *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, 2011, p. 252)

— *matador* n. f. (aussi employé comme substantif en apposition ou comme attribut) “femme antillaise à l'esprit combatif, considérée comme forte et respectée”. Apparaît souvent sous la forme composée *femme-matador*. – Telchid 1997, 117.

Ces Dames tenaient des réunions auxquelles j'accompagnais la madame Eléonore pour servir du thé et des madeleines. Elles étaient très dignes, très de-ce-que-de, très **matadors**. (Patrick Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 308)

Lors de la réunion suivante, je retrouvai mon air de **matador**, dos droit, regard ferme, voix claire, geste tranchant. (*Id.*, p. 468)

Ma légende s'augmenta : plus que jamais **matador**-Texaco, j'avais domestiqué le destructeur de monstres. (*Id.*, p. 483)

Femmes de Haïti, de Guadeloupe ou de Martinique, elles rappellent les matrones qui dans les villes d'Afrique détiennent le pouvoir du quotidien, celui du marché tout bouillant et de l'influence sagement assise. Elles sont tout autant **matador**. (Édouard Glissant, *Tout-monde*, 1993, p. 544)

Du débit de la régie sortit Man Ya, la **matador** que personne n'avait jamais vue trembler devant personne. (Ina Césaire, *Zonzon tête carrée*, 1994, p. 35)

Les autres l'imitèrent et l'un d'entre eux bougonna contre ‘cette **femme-matador** qui fait aux gens perdre leur temps’. (Raphaël Confiant, *Chimères d'En-Ville*, 1997, p. 119)

À partir de là semble s'être développé le sens de “demi-mondaine, femme indépendante et de grande prestance, toujours richement vêtue et parée, accordant ses faveurs en échange de très généreuses compensations financières”. – Confiant 2007, 952 s.v. *matadò* 1 (sens présenté dans cette source comme archaïque aujourd'hui).

[...] elle ne mettait plus les pieds à Haute-Terre que chaussée d'un modèle de souliers à talons aiguille, dont la hauteur était tout à fait proportionnelle à la fulgurance de son ascension sociale. Tante Lucina passait pour une **femme matador**. Bien que née sans gouache, ni peinture, elle réussit à peindre en couleur la toile de sa vie. (Gisèle Pineau, *La Grande Drive des esprits*, 2010 [1993], p. 145)

Elle s'approcha donc de ce lieu de perdition qu'était la Case-à-rhum, lieu que s'interdisaient de fréquenter les négresses de bien pour ne point être confondues avec les deux **femmes-matadors** du quartier [...]. (Raphaël Confiant, *L'émerveillable chute de Louis Augustin*, 2010, p. 32)

C'est vrai que j'étais belle ! Ah pour ça, oui ! Des békés m'envoyaient des cadeaux, des mulâtres en redingote me proposaient de devenir leur **femme-matador**, ce qui veut dire qu'ils me loueraient une maison à la Grand'Rue, celle qui partageait Saint-Pierre en deux, m'offriraient de quoi vivre sans travailler pour personne et viendraient douciner mon corps chaque fois que l'envie leur en prendrait. (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 346)

Comme elle venait de Saint-Pierre – à ce qu'il paraît –, on a supposé que Madame y avait fait la **matador**, ce qui avait probablement déraillé ses organes... (*Id.*, p. 434)

Le composé *robe-matador* n. f. “robe traditionnelle antillaise, richement parée, portée autrefois par les demi-mondaines, ou dans des circonstances exceptionnelles” se rattache à ce second sens. Aujourd'hui, le terme désigne des robes représentatives du costume folklorique antillais qui ne sont portées que lors d'événements festifs particuliers. – Telchid 1997, 117 s.v. *matador*.

[attestation « chaînon » entre *matador* et *robe matador*] Depuis que la pauvre mamzelle Frasine est morte, c'est la seule couturière que je connaisse, qui sache faire des **robes** comme les belles femmes de Saint-Pierre – les **matadors**, comme on les appelait – en portaient avant la catastrophe. (Joseph Zobel, *Les Mains pleines d'oiseaux*, 1978, p. 21)

Je t'imagines avec ta belle **robe matador**, tes colliers-choux, ton madras et moi à ton bras, entrant dans le bureau de vote, pareils à deux jeunes mariés. (Ernest Pépin, 'La revanche d'Octavie', dans Ralph Ludwig éd., *Écrire la 'parole de nuit' . La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994], p. 76)

Elle rêva que, perdant rides et douleurs, elle avait réenfilé la **robe matador** de ses vingt ans. (Maryse Condé, *La Belle Créole*, 2001, p. 191)

Elle serrait contre son ventre le panier caraïbe contenant les golles et la **robe matador** que Thérèse n'avait pas songé à lui reprendre. (Maryse Condé, *Victoire, les saveurs et les mots*, 2006, p. 75)

— *mentor* n. m. “sorcier considéré comme très puissant et influent”. Le TLF définit ce mot comme suit : “[p. allus. à un personnage de l’Odyssée d’Homère] personne servant de conseiller sage et expérimenté à quelqu’un”. Le sorcier ainsi appelé dans les Antilles est donc implicitement comparé à un vieux sage. Aussi attesté sous les graphies *Mentor*, *Mentô* (cette dernière illustrant la chute typiquement antillaise du *-r* implosif avec allongement compensatoire). – Tourneux / Barbotin 1990, 263 s.v. *mantô* (« sorcier qui pratique la sorcellerie la plus puissante »).

Le bijou, quel qu'il soit, est acheté sur la prescription d'un sorcier émérite, d'un '**Mentor**', auquel on a confié l'intention pour laquelle on veut avoir un 'protègement'. Lorsque le bijou a été acquis, il est remis au **Mentor**, qui le 'monte' suivant les règles de son art et le rend ensuite à son client. (Eugène Revert, *De quelques aspects du folk-lore martiniquais*, 1951, p. 55)

Les 'charmes' assurent donc la force, la puissance de ceux qui 'savent', des 'Forts', des '**Mentors**'², et leur permettent d'écraser leurs adversaires, de leur infliger les pires maladies ou les plus cuisantes défaites. (Id., pp. 50-51) [En note : « 2. Le terme est réellement employé dans tout le sud et l'est de l'île et trahit ainsi curieusement l'influence de la littérature classique sur les quimbois martiniquais, ainsi que l'extension de ceux-ci dans les milieux les plus aisés et les plus cultivés. »] (Id., p. 50)

Face à ce tournant nécessaire, il entra comme d'habitude dans une calculation longue comme tété de vieille femme, mais cette fois pas tout aussi stérile. Son calcul après mille détours le ramena aux paroles du **Mentor**. (Patrick Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 156)

Mon Esternome ne savait quoi penser : son **Mentor** n'avait pas prévu ça. (Id., p. 182)

[graphie créolisante *Mentô*] Et là, ainsi, comme ça, tout bonnement, il vit du coco de ses z'yeux ce que tout averti aurait bien aimé voir : un **Mentô**. Excuse la précision, mais afin de comprendre, il faut savoir qu'avec les hommes de force (l'Histoire les appelle quimboiseurs, séanciers ou sorciers), surgissait parfois la Force, et c'était s'il te plaît, Le **Mentô**. (Id., pp. 69-70).

2.3.2. partie du corps d'une personne > référent végétal

— *bonda Man Jacques*, [variante graphique créolisante] *bonda-man-jak* loc. subst. m. “variété de piment aux formes arrondies et bien piquant”. Le mot *bonda*, d'origine portugaise (lui-même du kimbundu, langue d'Afrique), signifie “derrière, postérieur” (v. Telchid 1997, 25) et *Man* veut dire “Madame” ou “maman” (*id.*, 114). – Tourneux / Barbotin 1990, 313 s.v. *piman* ; Ludwig *et al.* 2007, 79 ; Confiant 2007, 220.

Les femmes firent les yeux doux à Clodomir qui avait retrouvé son créole bredouillard et 'Ton Germain', lançant son éternel défi à la souffrance physique, paria une fois de plus avec un quidam de passage qu'il ingurgiterait en mâchant un piment rouge du type '**Bonda Man Jacques**', d'un seul coup d'un seul. (Ina Césaire, *Zonzon Tête Carrée*, 1994, p. 115.)

Quand mon poisson a bien macéré, je verse le tout dans mon Koko-nèg [= récipient culinaire artisanal] en terre cuite, je parfume avec deux feuilles de bois d'Inde et un zizing [= une petite quantité] de piment vert **Bonda Man Jak**⁴ [...]. (Ina Césaire, *Moi Cyralia, gouvernante de Lafcadio Hearn*, 2009, p. 32) [en note de bas de page : 4. 'Le derrière de Madame Jacques', dénomination d'une variété de piment dodu et de saveur très piquante.]

Vous n'allez tout de même pas aller vous coucher sans souper ? J'avais préparé un bon manger : tripes et ti-nains, et puis, comme entrée, quelques tranches de sang frit avec un piment fraîchement cueilli dans

mon jardin : un ‘**bonda-Man-Jak**’¹⁰ qui mérite bien son nom ! (Ina Césaire, *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, 2011, p. 52) [En note de bas de page : 10. Surnom d’un piment violent : ‘le cul de Mme Jacques’.]

2.3.3. caractéristique humaine > caractéristique d’un inanimé

— *bréhaigne* adj. “stérile (en parlant de la terre) ; très peu poissonneuse (en parlant de la mer)”. Dans le français des dictionnaires, *bréhaigne* est vieux et populaire et se dit d’une femelle ou d’une femme stérile (v. TLF, qui l’illustre d’un ex. de Balzac et d’un autre de la Varende). En français littéraire antillais, il est attesté en référence à une femme, mais on l’emploie aussi très souvent métaphoriquement en parlant de la terre ou de la mer. Le type créole correspondant est *branhang* (Ludwig *et al.* 2002, 85), *bwarennng* (Confiant 2007, 253) ou *branrany* (Valdman *et al.* 2007, 102).

◇ “stérile (en parlant de la terre)”

[...] quand un béké détenait un Mentô parmi ses nègres, qu’il le veuille ou pas, [...] qu’il soit gentil ou tout méchant, que sa terre soit bonne ou **bréhaigne**, [...] ce béké tombait ruiné. (Patrick Chamoiseau, *Texaco*, 1992, pp. 71-72)

Il lançait moult paroles sur les terres des nègres, celles qui étaient **bréhaignes** depuis une éternité de temps et encombrées de roches grises [...]. (Raphaël Confiant, *La lessive du diable*, 2000, p. 139)
Heureusement, sa terre n’est point **bréhaigne** comme à Morne-Balai ou à Moulin-L’Étang. (*Id.*, p. 150)

◇ “très peu poissonneuse (en parlant de la mer)”

Ainsi Bogino, l’à moitié dérangé du cerveau, s’entêtait à rapiéceter un vieux canot qui n’avait pas servi depuis le temps du marquis d’Antin et cela bien que la mer de Grand-Anse fût réputée **bréhaigne** de toute éternité. (Raphaël Confiant, *Brin d’amour*, 2001, p. 64)

[...] elle accusait la mer de tous les maux : de happer les bambins innocents, de scander le sommeil des humains de ses vagues fracassantes, de noircir l’argenterie avec ses embruns plus salés qu’ailleurs et, surtout, d’être **bréhaigne**. Désespérément **bréhaigne**. De mémoire de Grand-Ansois, personne ne pouvait se vanter d’en avoir vu revenir le moindre canot rempli de bonites, de thons, de coulirous ou de balarous comme à Marigot [...]. (*Id.*, p. 142)

Tu sais bien que notre mer est **bréhaigne**, Irmine. Ici-là, pas de poissons, foutre ! (*Id.*, p. 314)

2.4. Métaphores réifiantes

Un référent quelconque, végétal, animal ou humain, est souvent comparé implicitement à un inanimé. Ce sont les végétaux (2.4.1.) qui sont le mieux représentés dans cette catégorie.

2.4.1. référent inanimé > référent végétal

— *arbre(-)chandelier*, *chandelier* n. m. “espèce de cactus dont les branches rappellent la forme d’un chandelier”. Cf. *candélabre*, ci-dessous, pour une image similaire. – Valdman *et al.* 2007, 113 s.v. *chandelye*, sens 4.

Une bande de corbeaux s’abat sur les **chandeliers**. (Jacques Roumain, *Gouverneurs de la rosée*, 2003 [1944], p. 267)

De l’autre côté c’est le même découragement : la poussière s’élève, tournoie en tourbillons épais et s’abat sur les **chandeliers**, l’herbe mauvaise et espacée, rongée à ras du sol, comme une pelade. (*Id.*, p. 274)

Ils longeaient maintenant les premières clôtures de **chandeliers**. (*Id.*, p. 280)

Il longeait la haie de **chandeliers** d’Annaïse. (*Id.*, p. 370)

Bonds élastiques d’un chat sauvage franchissant une haie d’**arbres-chandeliers**. (Frankétienne, *Les affres d’un défi*, 2010, p. 11)

Des tronçons de tripes suspendus à des branches d’**arbres chandeliers**. (*Id.*, p. 75)

La marchande de fritures a toisé Carmeleau entre deux haies d'**arbres chandeliers**. (*Id.*, p. 118)
Dans un vacarme infernal, Tête-Sans-Corps s'éloigne de la route, traverse en trombe une haie d'**arbres-chandeliers**, suivi par une meute de chiens aboyant après les ombres de la nuit. (*Id.*, p. 188)

— *candélabre* n. m. “espèce de cactus dont la forme rappelle celle d'un candélabre”. Cf. ci-dessus *arbre-chandelier*, *chandelier*. – Valdman *et al.* 2007, 323 s.v. *kandelab*, sens 2.

Côté jardin et côté cour, le gazon était entretenu avec une méticulosité particulière. Des **candélabres**, de la verveine, des herbes à pisser, des citronnelles, des crêtes-de-coq, des griffes de chatte étaient dispersés dans toute l'habitation. (Jean Métellus, *La famille Vortex*, 1982, p. 70)

— *flamboyant* n. m. “arbre tropical se caractérisant par de nombreuses fleurs d'un rouge orangé évoquant la couleur d'une flamme”. – TLF s.v. *flamboyant*, sens III.

Élie et moi étions devenus amis. À midi nous mangions sous un énorme **flamboyant** qui poussait dans une arrière-cour, non loin de l'école. L'endroit était frais, rouge de toutes les fleurs qui jonchaient le sol. (Simone Schwarz-Bart, *Pluie et vent sur Têlémée Miracle*, 1972, p. 73)

Il y en a qui sont assis sur les racines qui font des espèces de contreforts autour du tronc du **flamboyant**. (Joseph Zobel, *Les Mains pleines d'oiseaux*, 1978, p. 51)

Au début de juin, les **flamboiyants** qui se trouvent dans la cour de l'école des frères de l'Instruction chrétienne se mettent à fleurir. (Dany Laferrière, *L'Odeur du café*, 2009 [1991], p. 82)

Le mois de mai arriva et fit danser les jupons rouges des **flamboiyants** dans les bras du vent. (Ernest Pépin, *L'Homme-au-bâton*, 1992, p. 105)

— *fromager* n. m. “grand arbre tropical au bois très tendre”. La dénomination repose sur une comparaison implicite entre la texture très tendre du bois de cet arbre, et celle du fromage. – TLF s.v. *fromager*².

L'Eglise étoit de maçonnerie, petite & assez propre. Il y avoit devant la porte nombre de gros arbres, qu'on appelle **Fromagers**, qui faisoient un très-bel ombrage. (Père Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* [...], La Haye, 1724, p. 83)

Nous avons encore une autre espece de cotton, qu'on appelle, Cotton de **Fromager**. L'arbre qui le porte devient fort gros & fort grand. [...] Le bois de cet arbre est blanc & tendre, mais il est filasseux, ce qui le rend difficile à couper, sur tout quand il est un peu vieux ; il est ployant & souple, & vient fort vite. (*Id.*, p. 128)

– Voyez. Le **fromager**, dit-il... / Surplombant le goudron, l'arbre immense bruissait. Nul oiseau n'apprêtait au bout de ses branches l'étincelle d'une parure, nul vol ne troublait sa pose hiératique, figée dans les nœuds et les épines de l'écorce. Le ciel est plus profond au-dessus du centenaire, au pied duquel le promeneur se hâte. (Édouard Glissant, *La lézarde*, 1997 [1958], p. 16)

Mais un vieux **fromager**, insouciant du déluge et de l'ouragan, ouvrira son refuge de branches pour vous sauver la vie en mémoire du feu que vous aurez préservé. (Daniel Maximin, *L'île et une nuit*, 1995, p. 44)

— *raquette* n. f. “espèce de cactus dont les feuilles évoquent la forme d'une raquette” ; “feuille de cette plante”. Dans le français des dictionnaires, ce référent est appelé *figuier de Barbarie*. – TLF s.v. *raquette* B 1 et rubrique ‘Étymol. et Hist.’, B 3.

Ce parapet avoit des angles saillans de distance en distance ; il étoit couvert de douze ou quinze rangs de **raquettes** qui faisoient une largeur de cinq à six toises [...]. (Père Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* [...], La Haye, 1724, t. 1, p. 166)

Les Anglois appellent Poirier piquant ce que nous appellons **Raquettes** aux Isles, on pourroit ce me semble, l'appeler figuier piquant, puisque le fruit qu'il porte a beaucoup de rapport à la figue ordinaire. Cependant je croi qu'ils ont raison, & que nous n'avons pas tort : car si le fruit ressemble un peu à une poire, comme ils le prétendent, il faut convenir que la feuille a assez la figure d'une **Raquette**, & le fruit celle d'une figue, mais garnies de si fortes épines, que rien au monde n'est plus piquant. (*Id.*, t. 2, p. 697)
Et il ne craint pas qu'un zombi le flanque dans les piquants de **raquette**, comme on a fait une fois à ti-Léonce ! (Joseph Zobel, *Les Jours immobiles*, 1946, p. 184)

Les feuilles d'alloués (aloès) ou de '**raquettes**' (figuiers de Barbarie) sont employées comme émoullients ou contre les brûlures. (Eugène Revert, *De quelques aspects du folk-lore martiniquais*, 1951, p. 41-42)
 Quand elle était là, et avant cette drôle de maladie qui prenait Orme à n'importe quel moment, n'importe où, et la jetait sur les cailloux pointus, dans les **raquettes** épineuses, cette case était si bien tenue, si soignée ! (Joseph Zobel, *Les Mains pleines d'oiseaux*, 1978, p. 32)
 Les zombis traversent une immense savane plantée de cactus aux larges **raquettes** ; ils marchent les uns derrière les autres, sans rien oser dire. (Frankétienne, *Les affres d'un défi*, 2010 [1979], 18)

2.4.2. référent inanimé > référent animal

— *fer(-)de(-)lance* loc. subst. m. "trigonocéphale, serpent très venimeux dont la tête triangulaire rappelle la forme de la pointe en fer d'une lance". – Confiant 2007, 189 s.v. *bet-lonng* (« *fer-de-lance* en F.R.A. »).

Comme xénisme, dans un texte rédigé en anglais : And the **fer-the-lance** reigns absolute king over the mountains and the ravines ; he is lord of the forest and solitudes by day, and by night he extends his dominion over the public roads, the familiar paths, the parks, pleasure resorts. (Lafcadio Hearn, *Two Years in the French West Indies*, 1890, p. 51)
 [...] comme on dit que le trigonocéphale **fer-de-lance** a fait quand il serait venu du Brésil sur un branchage [...]. (Édouard Glissant, *Tout-monde*, 1993, pp. 572-573)
 Elle [la rivière] gronde, mugit, bouillonne, oubliant que sa coulée itinérante n'a fait, plus souvent qu'à son tour, que croiser le chemin [...] de quelque manicoü errant ou d'un **fer-de-lance** endormi. (Ina Césaire, *Zonzon tête carrée*, 1994, p. 9)
 – Un serpent ! s'écria-t-il ! Un trigonocéphale ? / Lorsque je lui eus rappelé que prononcer le nom du **fer de lance** portait malheur, il demanda timidement s'il avait bien compris. (Ina Césaire, *Moi Cyralia, gouvernante de Lafcadio Hearn*, 2009, p. 86)

2.4.3. référent inanimé > partie du corps humain

— *cheveux-soie* n. m. pl. "cheveux très lisses et très droits, en général associés aux Indiens coolies, et dont l'aspect évoque celui de la soie". – Tourneux / Barbotin 1990, 383 s.v. *swa* (*chivé swa*) ; Telchid 1997, 163 s.v. *soie* (*cheveux*) ; Confiant 2007, 289 s.v. *chivé* (*laswa*).

Des femmes aux **cheveux-soie** [des Hindoues] s'acoquinèrent avec des hommes aux cheveux-grains-de-poivre. Des marmailles mélangées virent le jour [...]. (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 181)
 Ou alors une Indienne aux **cheveux-soie** interminables dont l'épiderme diffusait des décharges d'électrique douceur et qui vous emprisonnait dans son regard d'ambre. (Raphaël Confiant, *L'émerveillable chute de Louis Augustin*, 2010, p. 40).

2.4.4. référent inanimé > référent inanimé

— *farinade, farinade-lapluie* n. f. "petite averse de pluie très fine". Adaptation du créole haïtien *farinay* (Valdman *et al.* 2007, 230), de même sens.

La pluie, mais pas seulement une petite **farinade** : de grandes, de grosses pluies persistantes. (Jacques Roumain, *Gouverneurs de la rosée*, 2003 [1944], p. 320)
 Ce qui nous menace n'est pas une petite **farinade-lapluie**, sinon⁴ une maman-lavalasse-dlo. (René Depestre, *Hadriana dans tous mes rêves*, 1988, p. 198).

2.5. Métaphores conceptuelles (concret > abstrait)

— *amarrer* v. tr. "manipuler (quelqu'un) par des moyens occultes ; envoûter, ensorceler". Avec le sens général de "lier", *amarrer* (*maré* dans les créoles) connaît une très large

⁴ Note : l'hispanisme *sinon* (pour « mais bien ») doit être dû au fait que l'auteur a vécu vingt ans à Cuba.

extension et n'est pas restreint à des contextes relevant de la marine. Dans le sens métaphorique dont il est ici question, où l'attachement n'est pas physique mais bien de nature occulte, il est propre aux petites Antilles. – Thibault 2008, 232-233.

Tu devrais essayer d'**amarrrer** ta maman. / Tu arraches une poignée de cabouillat là, dans la savane, et tu y fais autant de nœuds que la longueur des brins d'herbe le permet, et tu tiens ça bien fort dans ta main. Puis, lorsque ta maman arrive, tu marches vers elle pour lui dire bonsoir, et avant même de parler, tu laisses tomber le cabouillat derrière toi. Je t'assure que jamais plus tu seras battu. Ta maman pourra te disputer, juger, mais jamais elle ne portera la main contre toi. Elle sera liée tout bonnement. (Joseph Zobel, *La Rue Cases-Nègres*, 1950, pp. 38-39)

◇ (spécialement) *amarrrer la pluie* loc. verb. “faire pleuvoir par des moyens occultes”.

On admirait la précision avec laquelle Probus pouvait '**amarrrer la pluie**' juste au-dessus du champ auquel elle était destinée, sans mouiller d'une seule goutte le champ limitrophe. (René Depestre, *Le mât de cocagne*, 1979, pp. 126-127)

◇ (dérivé) *amarreur de pluie* loc. subst. m. “homme ayant la réputation de savoir faire pleuvoir par des moyens occultes”.

Il était ‘un **amarreur de pluie**’ que trois morts alcooliques tenaient dans leurs griffes sur les quais de Port-au-Prince. (René Depestre, *Le mât de cocagne*, 1979, p. 132)

— *dérade* (en –) loc. adv. “à la dérive (en parlant d'une embarcation)” ; le plus souvent employé dans la littérature au sens figuré, en parlant métaphoriquement de bâtiments désaffectés, d'animaux abandonnés et errants ou de personnes ayant perdu leurs repères, tous comparés implicitement à des embarcations parties à la dérive en mer par mauvais temps. Il s'agit d'un dérivé de *dérader* v. intr. “s'éloigner de la rade, du mouillage, à cause du mauvais temps” (TLF). Le TLF le présente comme un « subst. fém. néol. » et ne l'a repéré que chez Rimbaud (1871). Dans la littérature antillaise, il est extrêmement fréquent ; toutefois, il n'a guère attiré l'attention de la lexicographie différentielle jusqu'à présent.

Mais au milieu du repas, un coup de bile lui vient et le voilà qui se met à arpenter le village en criant, s'époumonant comme un homme saoul à ras bords : écoutez-moi, ne rampez pas dans les hautes herbes, espèces de serpents que vous êtes, crapauds marécageux **en dérade** !... (Simone Schwarz-Bart, *Ti Jean L'horizon*, 1979, p. 146)

Une rumeur parlait de gendarmes assassins sévissant dans les mornes, mitraillant le peuple [...] des usines **en dérade**. (Patrick Chamoiseau, *Chronique des sept misères*, 1986, p. 192)

Et chacun avalait sa soupe, l'esprit **en dérade**. (Gisèle Pineau, *La Grande Drive des esprits*, 2010 [1993], p. 141)

[...] voilà ce général **en dérade** dans une envolée lyrique sur les plaisirs et les beautés du pays [...]. (Édouard Glissant, *Tout-monde*, 1993, p. 452)

Mais l'amour doit nous faire survivre, m'éclairer la sortie de secours au-dehors de ma case calcinée de moiteur confinée, nous embarquer dehors **en dérade** loin des vents, des lames et des brisants. (Daniel Maximin, *L'île et une nuit*, 1995, p. 58)

Et Tine, la devineuse-séancièrre, qui espérait Mano, telle une statue de la Sainte Vierge égarée au mitan d'une procession dont le monsieur-abbé aurait eu l'esprit **en dérade** ! (Raphaël Confiant, *La lessive du diable*, 2000, p. 18)

La Belle, au fil des temps de cette Habitation, avait connu l'enfer. Souvent hasardée en elle-même, **en dérade** dans ces choses intérieures [...]. (Patrick Chamoiseau, *Un dimanche au cachot*, 2007, p. 315)

[...] ce Terres-Sainville tout en cases délabrées, de refuge à la négraille, des Indiens **en dérade** rêvant encore d'un improbable rapatriement à Pondichéry [...]. (Raphaël Confiant, *Case à Chine*, 2007, p. 14)

[...] la rivière sortirait de son lit, emportant roches, troncs d'arbres, animaux **en dérade** et, pour leur malheur, personnes imprudentes. (*Id.*, p. 350)

Mon esprit **en dérade** s'exerçait autrement. (Patrick Chamoiseau, *Les neuf consciences du Malfini*, 2009, p. 121)

Le jour où maître Micmac [...] me convoqua à son étude pour m’informer que [...] j’étais le seul et unique héritier de ma grand-mère, je ne sautai point de joie comme un cabri **en dérade**. (Raphaël Confiant, *L’émerveillable chute de Louis Augustin*, 2010, p. 161)

— *français brodé* loc. subst. m. “variété de français élaborée et recherchée, considérée comme très prestigieuse dans la société antillaise”. Le français raffiné et recherché est implicitement comparé à un ouvrage de broderie, tout en détails et en finesses. – Confiant 2007, 256 s.v. *bwodé* 1.

Agacé par l’insistance du Chinois-pays, Rénor avait saisi deux billets de mille francs de son comptoir avant de tirer sur les nattes d’Ismène, sa fille, celle dont la belleté faisait pâlir d’envie les mulâtresses à **français brodé** et à lèvres fardées du Centre-Ville. (Raphaël Confiant, ‘Fils du Diable en Personne’, dans Ralph Ludwig éd., *Écrire la ‘parole de nuit’*. *La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994], p. 41)

Nous tous, nous voulons que nos enfants charrient dans leur tête le **français brodé** [...]. (Louison Cazal, *Une journée Miklon*, 2004, p. 106)

La femme, Julianise, fille d’un prêtre du culte indien, le recevait avec des débordements de câlineries que personne n’eût pu soupçonner d’elle. Elle ne lui demandait jamais rien : ni cadeaux, ni argent, ni promesses de mariage, seulement de belles paroles. Elle aimait l’entendre prononcer pour elle toute seule ce beau **français brodé** qui était le sien et le percevait sous les traits des héros de romans-photos italiens (qu’elle appelait ‘journaux d’amour’) avec lesquels elle décorait les parois de sa case. (Raphaël Confiant, *L’Allée des Soupirs*, 2010, pp. 243-244)

◇ Cf. encore *broder français* loc. verb. “parler cette variété”.

Hégésippe croit il est bel esprit, pour **broder francé** comme pas un. (Édouard Glissant, *Mahagony*, 1987, p. 60)

3. Conclusion

Ces métaphores n’ont rien d’exceptionnel en tant que telles. Elles reproduisent des mécanismes qui sont illustrés dans n’importe quelle autre langue, car ils reposent sur des universaux cognitifs (la métaphore occupant une place centrale dans le fonctionnement du langage). Ce qui caractérise toutefois ces métaphores, c’est qu’elles ont beau être perçues comme parfaitement lexicalisées pour le lecteur endogène, ce n’est évidemment pas le cas pour le lecteur exogène. Par conséquent, la réception du discours littéraire antillais de la part de lecteurs n’étant pas familiers avec ces métaphores oscille entre deux réactions : une de perplexité lorsque les métaphores nous sont opaques (ce qui est le cas lorsqu’on ignore le sens propre du mot employé métaphoriquement, comme *bois-patate* ou *ravet*, par exemple), et une autre de ravissement esthétique lorsque des métaphores totalement banales pour le lecteur antillais nous apparaissent au contraire comme relevant de la création littéraire, le cactus devenant candélabre, la pluie une fine averse de farine, et le serpent une effrayante pointe de lance prête à nous attaquer. C’est bien sûr ce qui fait une bonne partie du charme de cette littérature antillaise, qui retient de plus en plus l’attention des chercheurs, littéraires comme linguistes.

4. Bibliographie

4.1. Sources primaires

- Cazal, Louison, *Une journée Miklon*, 2004.
Césaire, Ina, *Zonzon tête carrée*, 1994.
Césaire, Ina, *Moi Cyrilia, gouvernante de Lafcadio Hearn*, 2009.
Césaire, Ina, *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, 2011.
Chamoiseau, Patrick, *Chronique des sept misères*, 1986.

- Chamoiseau, Patrick, *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, 1996 [1990].
- Chamoiseau, Patrick, *Texaco*, 1992.
- Chamoiseau, Patrick, *Une enfance créole I : Antan d'enfance*, 1996 [1993].
- Chamoiseau, Patrick, *Un dimanche au cachot*, 2007.
- Chamoiseau, Patrick, *Les neuf consciences du Malfini*, 2009.
- Condé, Maryse, *Traversée de la mangrove*, 1989.
- Condé, Maryse, *Les derniers rois mages*, 1992.
- Condé, Maryse, *La Belle créole*, 2001.
- Condé, Maryse, *Victoire, les saveurs et les mots*, 2006.
- Confiant, Raphaël, *Mamzelle Libellule*, 1994 [1987].
- Confiant, Raphaël, *Chimères d'En-Ville*, 1997.
- Confiant, Raphaël, *La lessive du diable*, 2000.
- Confiant, Raphaël, *Brin d'amour*, 2001.
- Confiant, Raphaël, *Case à Chine*, 2007.
- Confiant, Raphaël, *L'Allée des Soupirs*, 2010.
- Confiant, Raphaël, *L'émerveillable chute de Louis Augustin*, 2010.
- Depestre, René, *Le mât de cocagne*, 1979.
- Depestre, René, *Hadriana dans tous mes rêves*, 1988.
- Dessalles, Pierre, *La vie d'un colon à la Martinique au XIX^e siècle, Journal 1848-1856*, présenté par Henri de Frémont et Léo Élisabeth, 1986 [1848].
- Frankétienne, *Les affres d'un défi*, 2010.
- Glissant, Édouard, *La lézarde*, 1997 [1958].
- Glissant, Édouard, *Mahagony*, 1987.
- Glissant, Édouard, *Tout-monde*, 1993.
- Hearn, Lafcadio, *Two Years in the French West Indies*, 1890.
- Labat, Père J.-B., *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique [...]*, La Haye, 1724 [1722].
- Laferrière, Dany, *L'Odeur du café*, 2009 [1991].
- Ludwig, Ralf (éd.), *Écrire la 'parole de nuit'. La nouvelle littérature antillaise*, 2010 [1994].
- Maximin, Daniel, *L'île et une nuit*, 1995.
- Métellus, Jean, *La famille Vortex*, 1982.
- Pépin, Ernest, *L'Homme-au-bâton*, 1992.
- Pépin, Ernest, *Tambour-Babel*, Gallimard, 1996.
- Pépin, Ernest, *L'Envers du décor*, 2006.
- Pineau, Gisèle, *La Grande Drive des esprits*, 2010 [1993].
- Pulvar, Audrey, *L'enfant-bois*, 2004.
- Revert, Eugène, *De quelques aspects du folk-lore martiniquais*, 1951.
- Roumain, Jacques, *Gouverneurs de la rosée*, 2003 [1944].
- Schwarz-Bart, Simone, *Pluie et vent sur Têlumée Miracle*, 1972.
- Schwarz-Bart, Simone, *Ti Jean L'horizon*, 1979.
- Zobel, Joseph, *Les jours immobiles*, 1946.
- Zobel, Joseph, *Diab'-la*, 1947.
- Zobel, Joseph, *Rue Cases-Nègres*, 1950.
- Zobel, Joseph, *Laghia de la mort*, 1978.
- Zobel, Joseph, *Les Mains pleines d'oiseaux*, 1978.
- Zobel, Joseph, *Gertal : et autres nouvelles*, 2002.

4.2. Sources secondaires

- Beniamino, Michel. *Le français de la Réunion : Inventaire des particularités lexicales*, Vanves, EDICEF/AUPELF, 1996.
- Confiant, Raphaël, *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge, 2007.
- FEW = Wartburg, Walther von (1922-2002), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn / Leipzig / Bâle, Teubner / Klopp / Zbinden, 25 vol.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, « Sens figurés et métaphores : pour le développement du lexique créole », dans A. Thibault (éd.), *Du français au créole*, Paris, Classiques Garnier, à paraître en 2015.
- Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Pouillet, Hector / Telchid, Sylviane, *Dictionnaire créole français (Guadeloupe). Nouvelle édition*, Servedit / Jator, s.l., 2002.
- Pompilus, Pradel, *La langue française en Haïti*, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine, 1961.
- Telchid, Sylviane, *Dictionnaire du français régional des Antilles, Guadeloupe - Martinique*, Paris, Bonneton, 1997.

- Thibault, André, « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », dans A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique* (vol. 2), Bruxelles, De Boeck / Duculot, 2008, p. 227-314.
- Thibault, André, « L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais' », dans Cheymol, M. / Ollé-Laprune, Ph. (dir.), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2010, 47-85.
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, 1971-1994, édité par Paul Imbs (vol. 1-10), Paris, CNRS, et par Bernard Quemada (vol. 11-16), Paris, Gallimard.
- Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice, *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante)*, suivi d'un 'Index français-créole', 'nouvelle édition', Paris, Karthala, 1990.
- Valdman, Albert *et al.*, *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Indiana University, Creole Institute, Bloomington, 2007.